

**DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES**

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Comité du
SYNDICAT MIXTE ECOLE DEPARTEMENTALE DE MUSIQUE DES AM
Séance du 23 novembre 2005

Objet : L'an deux mille cinq et le vingt trois novembre à dix sept heures

Discussion sur
Orientations
Budgétaires
pour 2006

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean THAON

0511/02 Présents ou représentés :

MM. THAON, ALUNNI, BALDINI, CLARY, ESTROSI, FRANCO, FRERE, GINESY, LORENZI, MARIO, MARY, MANFREDI, MANGIAPAN, MASCARELLI, PAUGET, VEROLA, VICTOR.
MMES. ALLAVENA, FORESTIER, PASTOR, RAYBAUD, RENAUDO, SOMARIA, STEFANI.

Le Président rappelle les dispositions de la loi d'orientation du 06/02/92 relative à l'Administration Territoriale qui prévoit une réunion d'information permettant aux élus du Comité de débattre des orientations budgétaires se déroulant deux mois avant l'examen du budget.

Il propose un budget 2006 du Syndicat Mixte s'élevant à 1 395 710 euros.

PARTICIPATIONS 2006 :

CONSEIL GENERAL	: 893 000 E	(870 400 E en 2005)
COMMUNES	: 380 E / An et Enfant	(360 E en 2005)
ELEVES	: 250 E / An	(240 E en 2005)



BUDGET PREVISIONNEL 2006 : en EUROS

	BUDGET 2005	BUDGET 2006
RECETTES	1 360 400.00	1 395 710 E
Part. C.G.	870 400.00	893 000 E
Part. Communes	230 000.00	250 000 E
Part. Elèves	190 000.00	200 000 E
Autres participations	60 000.00	42 710 E
Produits de cession	10 000.00	10.000 E

	BUDGET 2005	BUDGET 2006
DEPENSES	1 360 400.00	1 395 710 E
Charges de fonctionnement	220 900.00	222 900 E
Frais de personnel	1 104 000.00	1 138 000 E
Amortissement	8 500.00	6 810 E
Divers charges/Indemn.Elus	27 000.00	28 000 E

Le Président clôt la discussion budgétaire pour un budget prévisionnel 2006 s'élevant à 1 395 710 euros.

Ainsi fait, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les Membres présents.

Pour extrait certifié conforme au registre,

**Le Président,
Jean THAON**

